

LE MOIS
ENERGÉTICIENS

ARCHITECTURE

EDF stimule les concepteurs

Le concours « Bas carbone » veut déboucher sur des projets audacieux et réalistes.

« **E**nergéticien, EDF est concerné par les enjeux de maîtrise de l'énergie », expliquait sur Interclima Jocelyne Canetti, directrice de la division services éco-efficacité énergétique chez EDF, lors de la présentation du concours Habitat Bas Carbone lancé en janvier. « C'est la réponse d'EDF pour que chacun devienne acteur de ses choix énergétiques, comme consommateur et comme producteur d'énergie décentralisée. »

Ce concours d'architecture sur la construction neuve ne veut pas être un phénomène de mode. « C'est l'occasion de booster l'innovation par l'architecture. » Le concours compte trois catégories :

- maison d'entrée de gamme de 110-120 m², d'un coût de 1100 €/m² et qui tire plus de 50% de son énergie de sources renouvelables ;

- maison de gamme moyenne, de 150 m², d'un coût de construction de 1300 à 1500 €/m², et une part d'EnR supérieure à 60% ;

- projet collectif de 30 à 50 logements, de 1500 €/m², avec 50% de renouvelables.

Mis sur pied avec les constructeurs (UNCMI, UCI, FPC) et les architectes, cette opération sera arbitrée par deux jurys : l'un constitué de professionnels ; l'autre grand public, qui délivrera ses coups de cœur via un vote sur internet.

Exigeant et réaliste

Les équipes participantes devaient être composées, pour les maisons individuelles, d'un architecte et d'un bureau d'études, et, pour le collectif, d'un architecte, un BE, un promoteur et un terrain. Le tout accompagné de références et d'une notice d'intention.

Cinq équipes dans chacune des trois catégories devaient être retenues le 20 février : sur 155 dossiers seuls 13 ont été retenus (voir liste). Les projets en phase APS – avant-projet sommaire – seront déposés le 20 avril pour un examen par le jury le 22 ;

les lauréats seront présentés sur le stand EDF de la Foire de Paris, du 28 avril au 11 mai. Le public votera en juin.

Eric Plantive, du service recherche et développement EDF des Renardières, soulignait les trois critères énergétiques à retenir pour les projets : les émissions de CO₂, les consommations en énergie primaire et les taux de couverture par les EnR du chauffage et de l'ECS. Les trois projets devront être en classe A d'un DPE neuf (5 kgCO₂/m²/an), voire A+ pour la maison de moyenne gamme (3 kgCO₂/m²/an). En énergie, la maison de moyenne gamme sera en A (moins de 50 kWh/m²/an) ; pour les deux autres, le niveau B sera demandé. Le jury est invité à se soucier de l'intégration des EnR et de leur esthétique : « Efficacité énergétique et bas carbone doivent coïncider avec une plus-value architecturale », retient Eric Plantive qui ne veut cependant pas de « concept house ». « Ce concours aidera l'émergence de nouveaux concepts architecturaux et à créer des références visitables, reproductibles et accessibles » concluait Jocelyne Canetti. **BR**



Le logo de l'opération. Les primés seront exposés à la Foire de Paris.

Les 13 candidats

- **Maisons d'entrée de gamme**
 - Antonini, Darmon avec MTC
 - AAVP Architectes avec Altia, F. Bougon, Espace Temps, EVP Ingénierie, Albert et Cie
 - Poly Rythmic Architecture avec SARL IDEEL Environnement
 - Vladimir Doray Architecte avec Tribu
- **Maisons de moyenne gamme**
 - 3BOX, EP0K avec MTC, Franck Boutte
 - Bruther avec Barbanel, CEE
 - Naud et Poux avec CFERM Ingénierie
 - Projectiles avec Albert et Cie et Noble Ing
- **Bâtiment collectif**
 - Anne Demians - Alto Ingénierie - Bouwfonds Marignan
 - Architecture Environnement - Celsius Environnement - Nexity Georges V LR
 - François Scali - Choulet - Bremond
 - Louis Paillard Architecte - Arcoba
 - France Terre
 - N+B Architectes - Alto Ingénierie
 - Sefiteg Promotion